

LES FESTIVALS DE MUSIQUES ACTUELLES EN 2016

CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES

Focus sur les "surcoûts sécurité" 2015 - 2016



CRÉDITS

Le présent document est une publication du Centre National de la Chanson des variétés et du Jazz, Etablissement Public Industriel et Commercial sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, est soumise à l'utilisation du crédit « Sources CNV – Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz – www.cnv.fr »

AVRIL 2017

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe NICOLAS

RÉDACTION

Eva HUSSON

Séverine MORIN

Patricia SADAoui

Mary VERCAUTEREN

PHOTO

Les Escales (c) Gwendal Le Flem

Avant-propos

Le CNV s'attache à observer les festivals de musiques actuelles depuis bientôt 10 ans. 10 années pendant lesquelles presque 2 000 organisateurs ont mis en place des programmations, des infrastructures, des scénographies, des aménagements qui leur ont permis d'accueillir, d'année en année un public souvent de plus en plus nombreux, mais également de plus en plus exigeant.

Les diversités de tailles, de lieux, de projets, d'organisateur, de publics, illustrent parfaitement ce toujours vivace foisonnement du fait festivalier en France. Point de crise, mais du renouvellement, de l'évolution, de l'adaptation. Bien sûr, certains, pour des raisons diverses, ont disparu, mais davantage se sont créés.

L'échantillon présenté ici est représentatif des festivals en France du fait même de cette diversité.

Si les aides des collectivités territoriales ont tendance à se stabiliser voire à diminuer pour certains festivals, ceux-ci ont poursuivi le développement de leurs recettes propres et encore mieux travaillé avec les partenaires privés, afin de développer leur soutien. Du côté des charges, la croissance de la taille et des budgets des festivals se traduit au premier chef par un accroissement des dépenses techniques, logistiques et de sécurité mais aussi par une poursuite de la croissance des dépenses artistiques, même si certaines ont été repensées, partagées avec d'autres organisateurs (mutualisation, coréalisation, coproductions...).

Cette capacité à s'adapter a trouvé parfois ses limites. Ainsi, même si la filière s'est unie afin que les coûts supplémentaires engendrés suite aux événements de fin 2015 ou de l'été 2016 soient en partie pris en charges grâce à la mise en place du Fonds d'Urgence, le risque de pérennisation de certains coûts liés à une sécurisation accentuée des manifestations, pourrait, à terme, bouleverser des équilibres financiers qui restent très fragiles.



Principaux indicateurs

Caractéristiques des festivals de l'échantillon (en moyenne en 2016)

20 ans

d'âge moyen

42

groupes programmés

7 356€

de contrat de cession/d'engagement
par groupe programmé

26€

de prix moyen du billet

17 828

entrées payantes

1 151K€

de budget total, 549K€ de budget
médiann

30%

de charges artistiques

43%

de charges technique, logistique,
sécurité

28%

de charges autres (communication,
fonctionnement, taxes...)

61%

de recettes propres

15%

de recettes issues des partenaires
privés et mécènes

24%

de financement par les organismes
publics et professionnels

Les principales évolutions entre 2014 et 2016
(taux de croissance annuel moyen)

+4% / an

groupes programmés

+3% / an

de contrat de cession/d'engagement
par groupe programmé

+3% / an

de prix moyen du billet

+2% / an

d'entrées payantes

+6% / an

de budget moyen total,
5% / an du budget médiann

+6% / an

de charges artistiques

+7% / an

de charges technique, logistique,
sécurité

+4% / an

de charges autres (communication,
fonctionnement, taxes...)

+7% / an

de recettes propres

+9% / an

de recettes issues des partenaires
privés et mécènes

+2% / an

de financement par les organismes
publics et professionnels



Sommaire

PORTRAIT DES FESTIVALS	9
Les festivals de musiques actuelles en France en 2015 : quelques éléments clés de cadrage	9
Principales caractéristiques des 84 festivals étudiés en 2016.....	10
CARACTERISTIQUES ET EVOLUTIONS BUDGETAIRES 2008-2016, FOCUS 2014-2016	14
Approche globale.....	14
Les charges	15
Focus « surcoûts sécurité » des festivals	19
Les produits	23
ANNEXES.....	26
Remerciements	26
Liste des 84 festivals du panel.....	26
En savoir plus sur les fédérations, réseaux et syndicats d'employeurs partenaires de cette étude	26

Portrait des festivals

Les festivals de musiques actuelles en France en 2015 : quelques éléments clés de cadrage

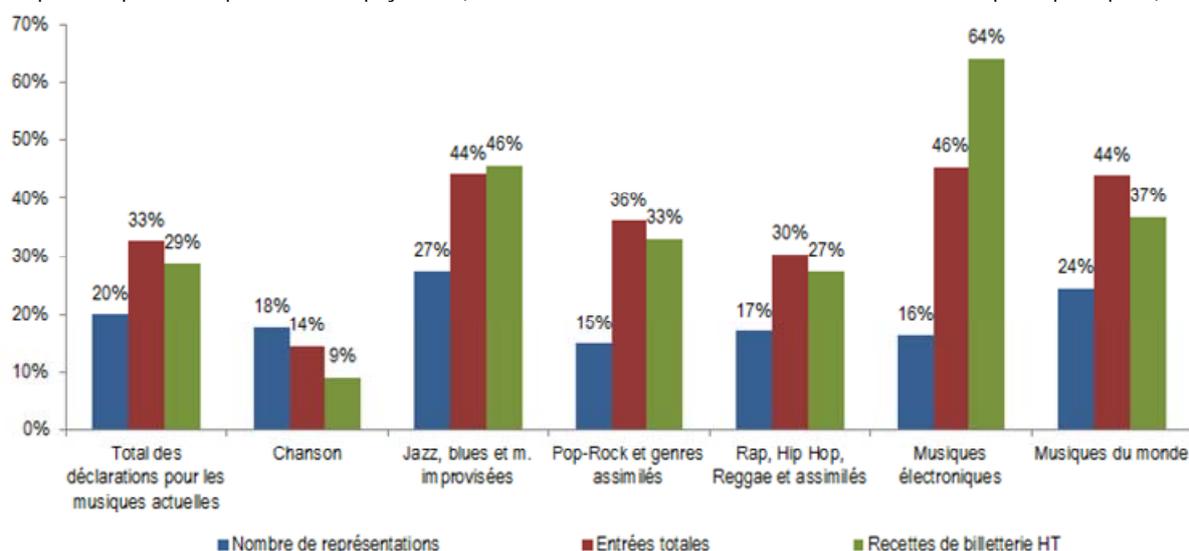
Nous ne disposons pas à l'heure de réalisation de cette étude d'éléments de cadrage précis sur le fait festivalier dans le champ des musiques actuelles en France en 2016. Quelques éléments de cadrage pour l'année 2015 peuvent néanmoins être rappelés.

Le Barofest (Baromètre des festivals de musiques actuelles en France) réalisé par le CNV, l'Irma et la Sacem¹, recensait 1887 festivals de musiques actuelles en France en 2015 (il s'agit des festivals programmant principalement des spectacles de musiques actuelles²). Implantés partout en France, ils participent à la richesse culturelle et au dynamisme des différents territoires.

Le CNV estime chaque année le poids des festivals dans le total de la diffusion qui lui est déclarée³. En 2015, pour les seules représentations payantes, les festivals ont représenté 20% du nombre de représentations payantes en musiques actuelles⁴, 33% de leur fréquentation et 29% de la billetterie. De fortes disparités existent en fonction du genre des représentations : ainsi, par exemple, 46% de la fréquentation et 64% des recettes de billetterie générées par les représentations payantes de musiques électroniques le sont dans le cadre de festivals, près de la moitié de la fréquentation des représentations de jazz, blues et musiques improvisées et de musiques de monde relève des festivals, tandis que pour les représentations payantes de chanson, le poids de la diffusion en festivals est nettement plus faible : 14% de la fréquentation et 9% de la billetterie. Autres disparités à souligner : celle du poids des festivals dans la diffusion totale des musiques actuelles au sein d'un territoire. Ainsi, les festivals représentent-ils en Bretagne 54% de la fréquentation payante et 60% de la billetterie déclarée au CNV alors qu'ils ne pèsent que pour 25% de la fréquentation et 24% de la billetterie dans la région Hauts-de-France ou encore seulement 14% de la fréquentation et 10% de la billetterie en région Ile-de-France.

Part des festivals dans la diffusion des musiques actuelles en 2015

Uniquement pour les représentations payantes (CNV, « Chiffres de diffusion » 2015, hors autres champs de perception)



Note de lecture : en 2015, les représentations payantes de musiques actuelles qui ont eu lieu dans un cadre festivalier représentaient 33% de la fréquentation totale et 29% de la billetterie totales déclarées pour ces représentations.

¹ Le Barofest a été publié durant trois années consécutives par le CNV, l'Irma et la Sacem. Les résultats pour 2015 : sont téléchargeables ici : https://www.cnv.fr/sites/cnv.fr/files/documents/PDF/Ressource/stats_diffusion/BAROFEST_20160413.pdf.

² On entend par musiques actuelles l'ensemble des grandes familles qui composent ces esthétiques musicales à savoir la chanson, les musiques amplifiées et électroniques, le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles et du monde.

³ « La diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés, Statistiques commentées et éléments d'évolution 2014-2015 », CNV, Octobre 2016 téléchargeable ici : https://www.cnv.fr/sites/cnv.fr/files/documents/PDF/Ressource/stats_diffusion/ElementStatiDifSpec2015.pdf.

⁴ Ce poids est sous-estimé dans la mesure où très fréquemment c'est plutôt le nombre de jours de programmation que le nombre de représentations qui sont déclarés au CNV par les festivals.



Principales caractéristiques des 84 festivals étudiés en 2016

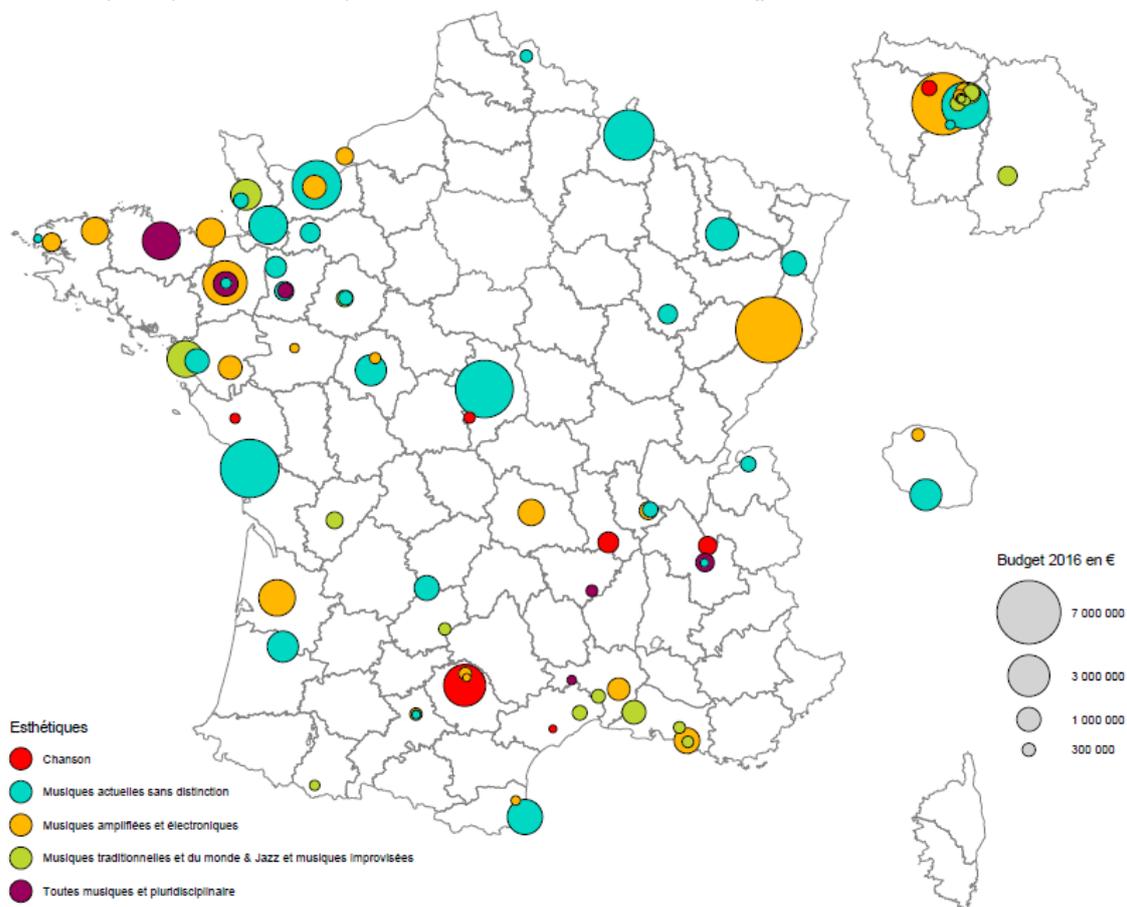
A la suite des études publiées en 2010, 2014 et 2016⁵, le CNV a souhaité accélérer le délai de réalisation de son étude sur les indicateurs économiques des festivals en réponse à l'alerte de nombre d'organisateur sur les évolutions rapides et profondes de la structure budgétaire de leur manifestation. En présentant en 2017 des données budgétaires 2016, le CNV espère contribuer à fournir des éléments factuels sur ces modifications récentes qui inquiètent les festivals.

La conséquence de la proximité calendaire entre les données étudiées et la production de cette étude conduit à présenter un échantillon plus léger et qui présente des caractéristiques un peu différentes de l'échantillon de l'étude précédente (plus forte prégnance des plus importantes des manifestations, part plus importante des recettes propres et moindre soutien des collectivités territoriales), festivals de musiques traditionnelles et du monde et jazz et musiques improvisées un peu sous représentés et plus de festivals de musiques actuelles et sans distinction. Un échantillon de 84 festivals a tout de même pu être constitué sur la période 2014-2016. Un échantillon plus restreint de 64 manifestations permet d'observer les évolutions sur l'ensemble de la période 2008-2016.

Les festivals étudiés se distinguent de l'ensemble des festivals actifs en France : il s'agit uniquement de festivals dont une part au moins fait l'objet d'une billetterie payante, dont le budget est supérieur ou égal à 80K€ et qui proposent au minimum une dizaine d'artistes. Leur budget moyen est plus élevé, leur organisation portée dans leur quasi intégralité par des acteurs privés très majoritairement associatifs, leur financement plus systématiquement soutenu par des aides croisées des partenaires publics et organismes professionnels.

Les 84 festivals du panel

La couleur des points présente l'esthétique dominante du festival, leur taille le budget total du festival en 2016



Les festivals se déroulant sur plusieurs villes dont Paris ont été localisés sur la Capitale pour la carte présentée ci-dessus. La liste des festivals est présentée en Annexe.

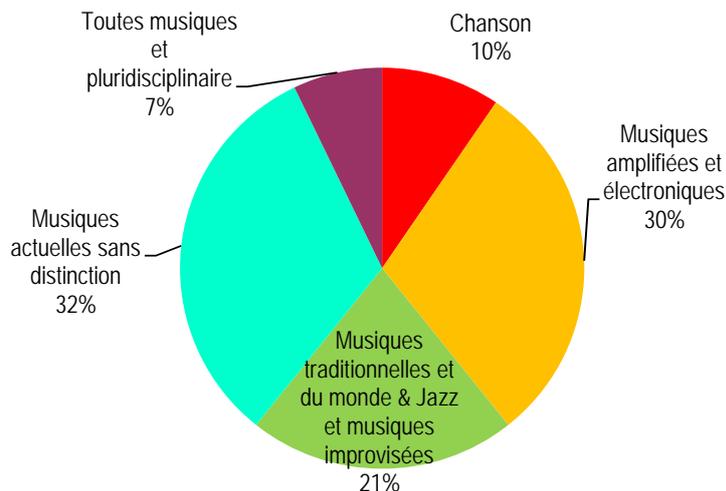


⁵ « Les festivals de musiques actuelles en France en 2014. Caractéristiques et évolutions budgétaires 2008-2014 », CNV Etudes statistiques, Septembre 2016 et études précédentes téléchargeables ici : <http://www.cnv.fr/economie-structures-et-projets>.

Les festivals étudiés ont été regroupés en cinq grandes familles d'esthétiques :

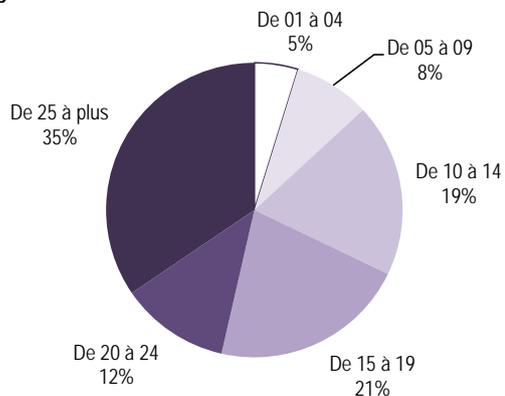
- Chanson (Chant'Appart, L'Air du temps, Pause Guitare...);
- Musiques actuelles sans distinction (tous genres de musiques actuelles : Le Chien à plumes, Sakifo...);
- Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées (Charlie Jazz Festival, Les Suds, à Arles, Africolor...);
- Musiques amplifiées (rock, pop, reggae, et assimilés) et électroniques (La Route du Rock, Les Femmes s'en mêlent, Marsatac...);
- Toutes musiques & pluridisciplinaire (Art Rock, Mythos, Les Transes Cévenoles...).

Répartition des festivals par esthétique principale en 2016

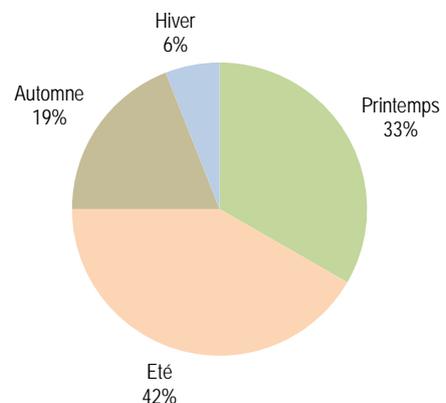


Les festivals de Musiques amplifiées et électroniques et les festivals de Musiques actuelles sans distinction sont représentés à part égale (30-32%) dans l'échantillon. Viennent ensuite les festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées (21%) puis les festivals de Chanson (10%) et les Festivals de Toutes musiques et pluridisciplinaire (7%).

Age moyen des festivals en nombre d'éditions en 2016

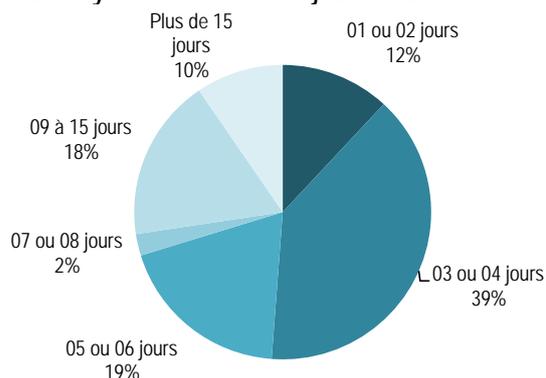


Période de déroulement du festival en 2016

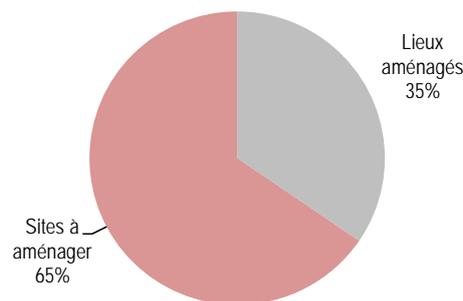


Les festivals du panel ont en moyenne 20 ans. 35% d'entre eux ont plus de 25 ans et 32% moins de 15 ans. Ils se déroulent à 42 % pendant la période estivale et seulement pour 6% d'entre eux en hiver. On peut considérer la part de l'automne comme sous représentée dans cet échantillon dans la mesure où certaines manifestations se tenant à l'automne n'ont pas eu la possibilité de faire parvenir leur bilan dans les temps pour la réalisation de cette étude.

Amplitude moyenne en nombre de jours en 2016

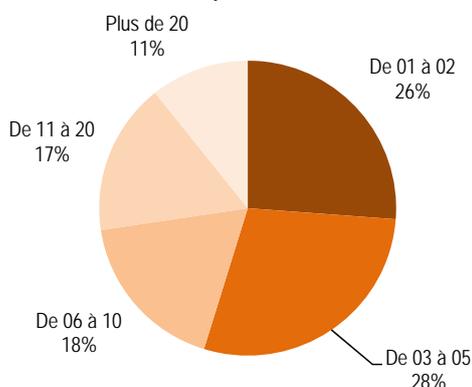


Type de lieux de déroulement du festival en 2016

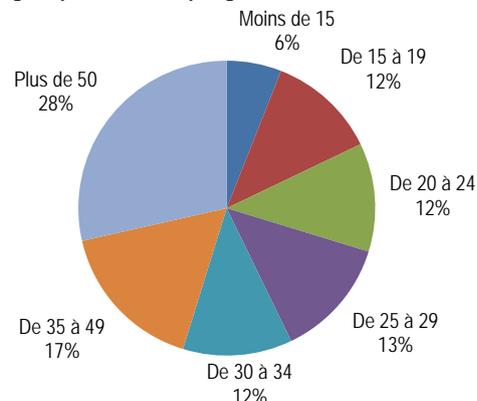


Ces manifestations se déroulent en moyenne sur une période de 6 jours, mais la moitié de l'échantillon se déroule sur une période inférieure à 4 jours. Ce sont les festivals de Musiques traditionnelles et du monde et Jazz & musiques improvisées qui ont une plus grande amplitude. 65% des festivals de l'échantillon se déroulent dans des sites qui sont, au moins en partie, à aménager (sites de plein air, parcs expositions...).

Nombre de scènes investies par festival en 2016

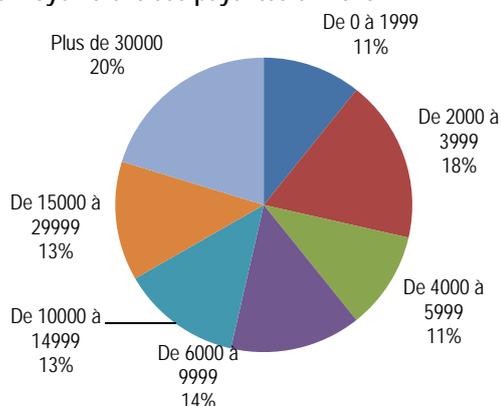


Nombre de groupes/artistes programmés en 2016

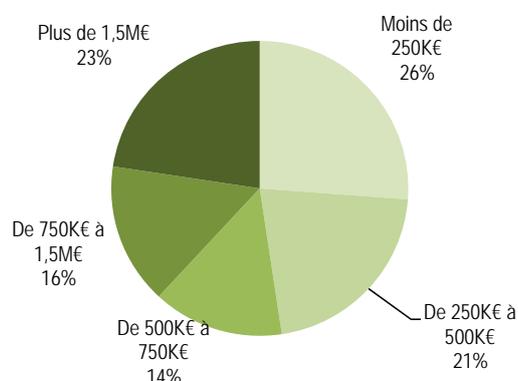


Si le nombre moyen de lieux investis est de 9, un quart de l'échantillon ne dispose que d'1 ou 2 scènes de diffusion. Les programmations comptent une moyenne de 42 groupes/artistes (médiane à 33), avec 28% des manifestations qui programment plus de 50 artistes et 18% qui en programment moins de 20. Ce sont les festivals de Musiques amplifiées et électroniques qui investissent le moins de scènes du fait notamment de leur format « plus concentré » dans l'espace et le temps, mais qui y présentent un nombre plus important d'artistes/groupes, suivis de près par les festivals de Musiques actuelles sans distinction.

Nombre moyen d'entrées payantes en 2016



Budget total des festivals en 2016

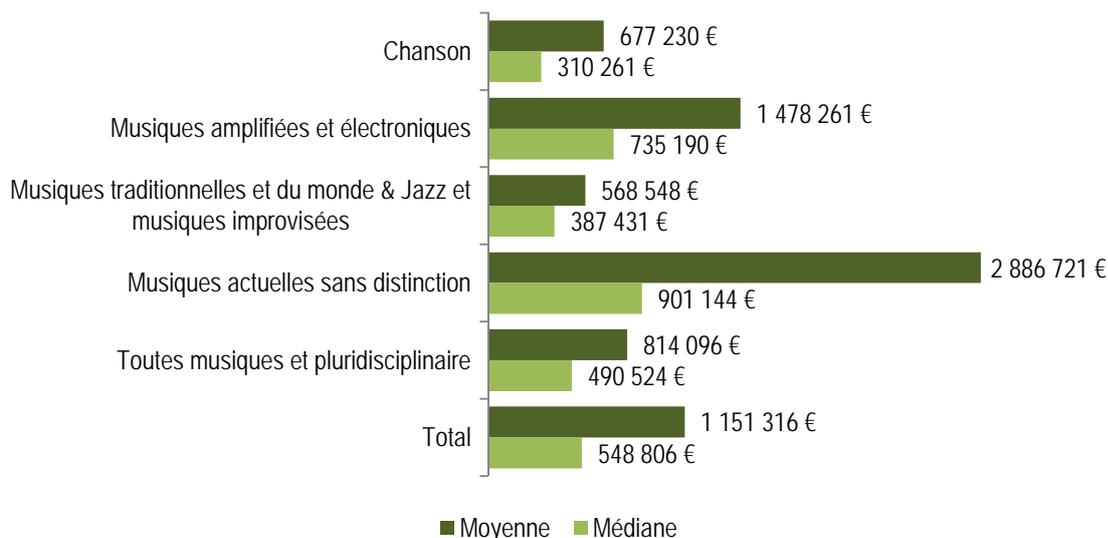


En moyenne, les entrées payantes des manifestations représentent 17 828 spectateurs. La médiane se situe à 9 348 et près de 30% des manifestations étudiées accueillent moins de 4 000 spectateurs payants. Le budget moyen atteint 1 151K€, pour un budget médian de 549K€. Les différentes tailles de manifestation sont représentées : 26% des festivals ont un budget inférieur à 250K€, 23% un budget supérieur à 1,5M€.



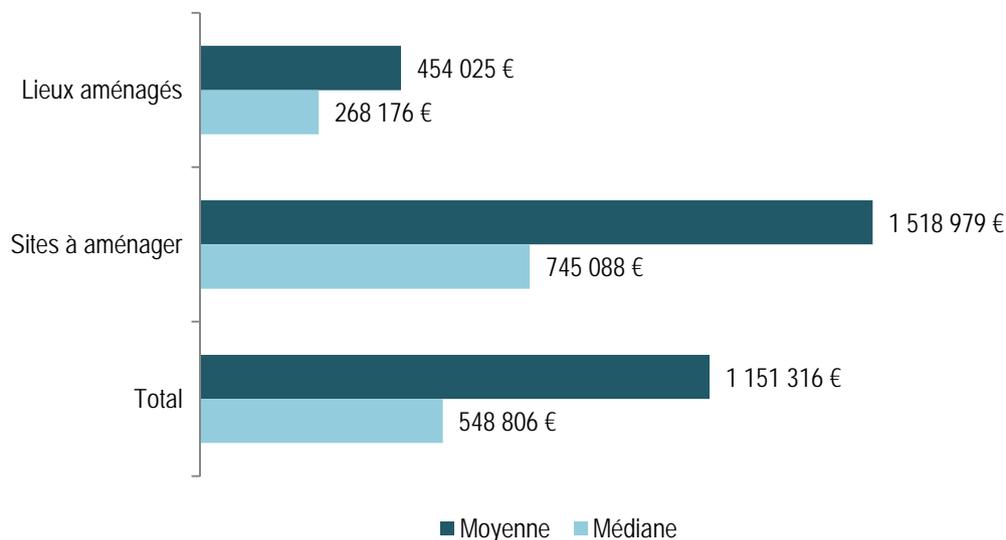
Les budgets des festivals sont disparates en fonction des esthétiques et des types de lieux investis.

Budget total moyen et médian des festivals en fonction de leur esthétique principale (2016)



Ainsi le budget moyen des festivals de Chanson représente-t-il un quart des budgets des festivals de Musiques actuelles sans distinction. Il existe également de fortes disparités au sein des festivals mettant en avant la même esthétique principale, ainsi que le montre l'observation des médianes. La différence entre le budget moyen (2 887K€) et la médiane (901K€) des manifestations Musiques actuelles sans distinction est particulièrement significative. S'illustrent ici les différences d'amplitudes, de lieux, de niveau de notoriété des artistes programmés, de choix de programmation et d'esprit des manifestations. Ce sont les festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées dont les tailles sont les plus homogènes.

Budget total moyen et médian des festivals en fonction du type de lieux de déroulement (2016)



Les manifestations se déroulant dans des sites à aménager ont des budgets en moyenne plus de trois fois supérieurs à ceux des festivals se déroulant dans des lieux déjà aménagés. La capacité d'accueil de ces derniers n'étant de fait pas extensible, ce sont sur les sites à aménager que les organisateurs peuvent modeler la taille de leur événement en fonction de leur projet et de leur capacité à assumer des risques, avec des charges techniques et artistiques plus importantes que ceux des manifestations se déroulant dans des lieux aménagés, mais également une capacité d'accueil supérieure et donc des recettes propres plus élevées.



Caractéristiques et évolutions budgétaires 2008-2016, focus 2014-2016

Approche globale

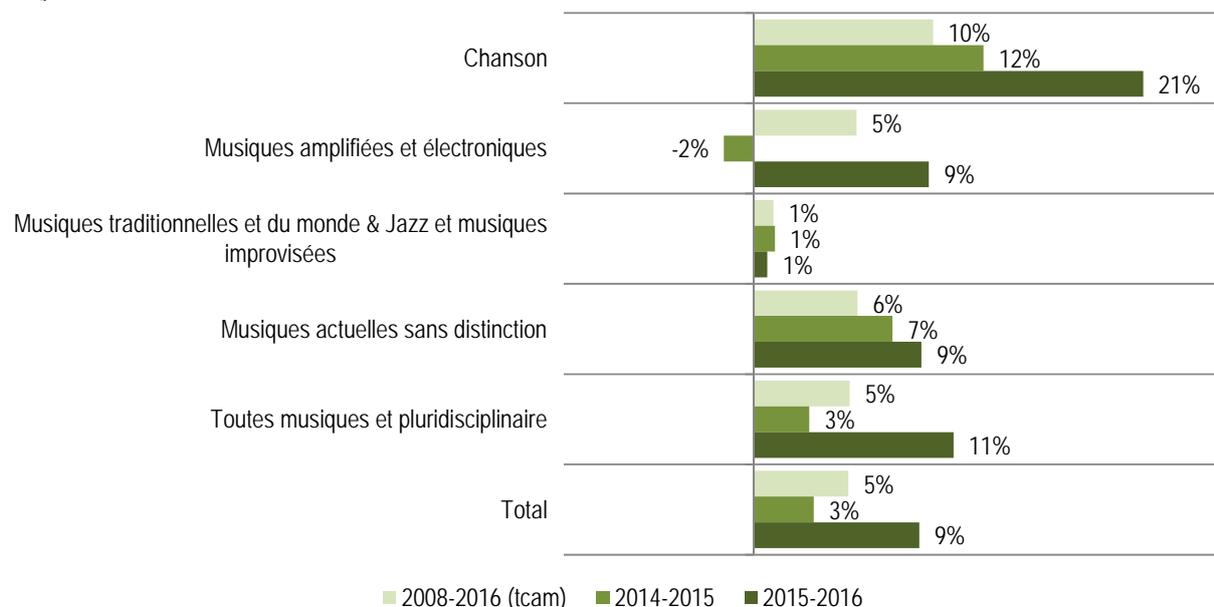
Les festivals étudiés ont connu une hausse annuelle moyenne de 5% de leurs charges ainsi que de leurs produits, pour une évolution générale de +48% sur les 8 dernières années. Si l'on regarde de près les évolutions sur la période 2014-2016, on peut observer une hausse moins marquée (+3%) de 2014 à 2015 et une forte augmentation de tous les types de manifestation de 2015 à 2016 (+9%).

Entre 2008 et 2016, 78% des manifestations ont connu une hausse de leur budget quand 22% étaient en baisse. Entre 2014 et 2016, ce sont 74% des festivals qui ont connu une hausse pour 26% connaissant une baisse de leur budget total.

Les évolutions sont contrastées en fonction des esthétiques, des types de lieux de déroulement et de classes de budget. Ainsi, il apparaît que les festivals de Musiques traditionnelles et du monde ne connaissent pas d'évolution erratique en fonction des années, mais que leur budget n'évolue que très peu comparativement aux autres esthétiques. Si l'on peut expliquer l'évolution des budgets festivals de Chanson par une augmentation très importante de l'un d'entre eux (notamment de 2015 à 2016), qui tire fortement la moyenne des budgets des festivals de cette catégorie vers le haut, il n'en est pas de même pour les festivals de Musiques actuelles sans distinction, de Musiques amplifiées et électroniques et de Toutes musiques et pluridisciplinaire. Pour ces catégories, la majorité des festivals croît fortement sur toute la période, mais encore plus sensiblement entre 2015 et 2016.

Le tassement de la croissance de 2014 à 2015, lié notamment à des mauvaises conditions météorologiques, la programmation d'un moins grand nombre d'artistes à forte notoriété et la relative maîtrise par les organisateurs de leurs frais techniques, renforcent cet effet de forte augmentation entre 2015 et 2016, que le poids et l'évolution des charges du poste Technique, logistique, sécurité n'expliquent pas à eux seuls.

Evolution du budget total des festivals en fonction de leur esthétique principale moyenne annuelle 2008-2016 et évolution 2014-2015 et 2015-2016



Ce sont les caractéristiques principales des festivals qui expliquent ces différences et notamment la structure et la répartition de leurs charges et de leurs produits⁶.



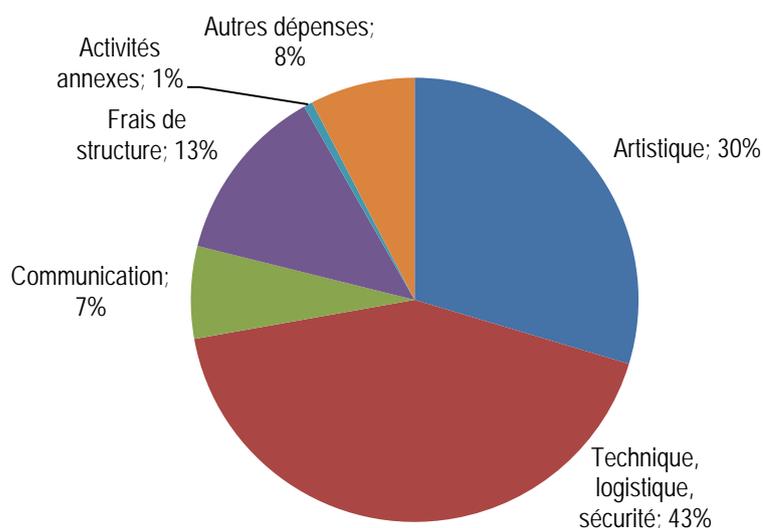
⁶ La grille utilisée pour l'analyse budgétaire des festivals dans le cadre de cette étude est celle soumise aux festivals dans le cadre de leur demande d'aide à la commission festivals du CNV. Elle est téléchargeable ici : https://www.cnv.fr/sites/cnv.fr/files/documents/XLS/com-2-festival-inf-1_5.xls (voir l'onglet « 6-Budget détaillé »).

Les charges

Principaux postes en 2016

En 2016, les festivals ont consacré 30% de leurs charges à l'artistique, 43% au poste technique, logistique, sécurité et 28% aux autres postes (Frais de structure : 15%, Communication : 7%, Autres dépenses dont droits et taxes : 8%, Activités annexes : 1%).

Répartition des principaux postes de charges en moyenne en 2016



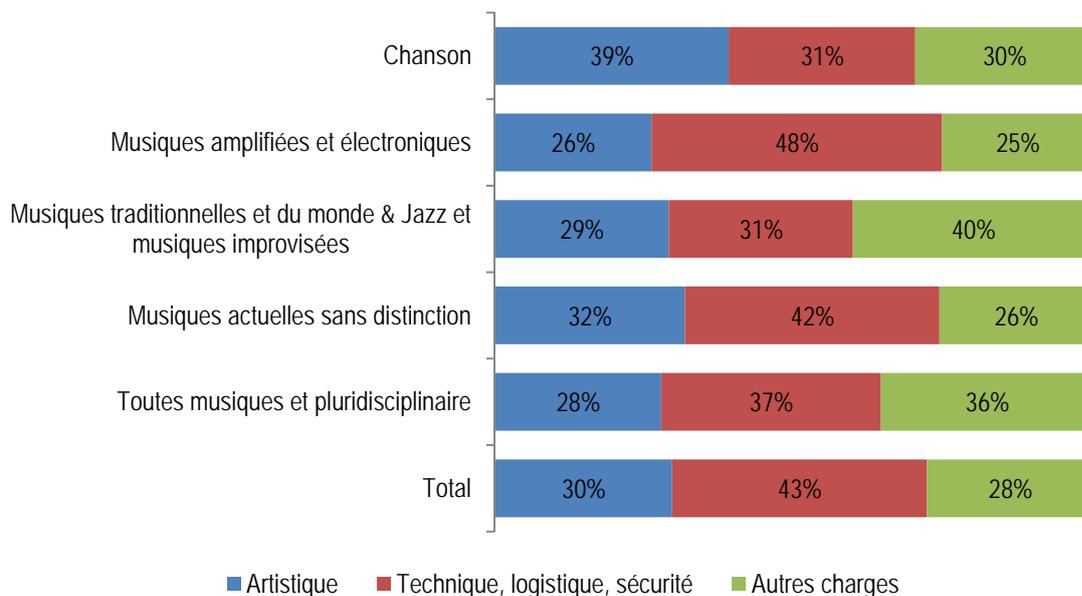
Le poste Artistique (30%) est consacré majoritairement aux contrats de cession (26%), les contrats d'engagement des artistes et de leurs techniciens restant minoritaires (1%). Au total, les salaires des artistes, techniciens liés à l'artistique et contrats de cessions représentent donc plus d'un quart du total des charges des festivals, le reste du poste artistique étant composé des frais de transports et d'hébergement/restauration (2%) et d'autres frais artistiques (1%).

Le poste Technique, logistique, sécurité (43%) se répartit entre des dépenses de location et d'aménagement des sites (11%), celles liées aux matériels, aux prestations techniques et aux salaires des techniciens (15%), les dépenses consacrées aux prestations de sécurité (pompiers, croix rouge mais aussi prestations de services de sécurité... : 5%) et les autres charges techniques, majoritairement constituées des achats bars/buvettes et catering (11%).

Si l'on regarde attentivement ce poste de charges à la recherche de frais directement liés à l'application du plan vigipirate et aux mesures de sécurité renforcées, on peut observer, en cohérence avec le « focus sécurité » réalisé concomitamment à cette étude, que si les postes de prestation de services ont en effet augmenté, ce sont en fait tous les frais liés à la technique et à la logistique qui sont concernés.

La répartition des charges varie assez nettement en fonction des esthétiques programmées mais aussi des caractéristiques des festivals en termes de type de lieux de diffusion investis, de durée des manifestations, de leur taille... Ce sont, par exemple, les festivals Chanson qui consacrent la part la plus importante de leurs charges au poste artistique (39%). Cette part est à mettre en regard des lieux investis par ce type de festivals, le plus souvent des lieux déjà équipés pour lesquels les charges techniques sont moindres. Les festivals de Musiques amplifiées consacrent 26% de leurs charges à l'Artistique, soit moins que les autres esthétiques en part de budget mais pas en valeur absolue. L'image ci-dessus s'inverse lorsque l'on observe les charges techniques, logistiques et de sécurité pour lesquelles les festivals de Musiques amplifiées et électroniques consacrent en moyenne 48% de leurs dépenses, notamment en raison des lieux investis (plein air/lieux à aménager) et d'un public accueilli nettement plus nombreux.

Répartition des principaux postes de charges en fonction de l'esthétique principale des festivals (en moyenne en 2016)

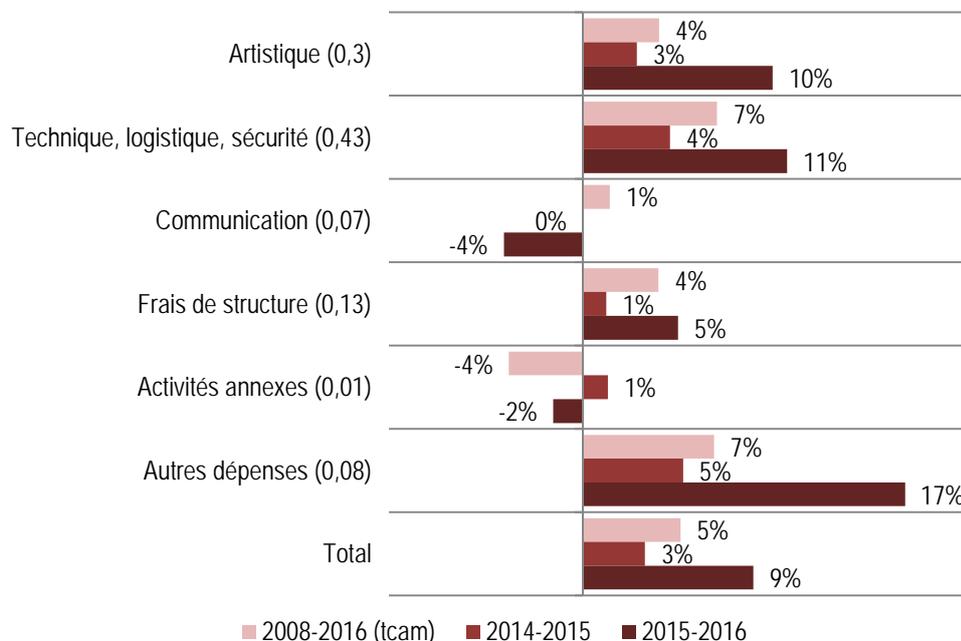


Principales évolutions

Entre 2008 et 2016, on observe une augmentation moyenne de 5% par an des charges, avec l'augmentation de tous les postes (à l'exclusion des activités annexes qui ne pèsent que très peu dans le total étudié). Si l'on observe la période 2014-2016, le pic important de 9% (2015 à 2016) est généré notamment par les augmentations des postes Artistique (+10%) et Technique (+11%).

Evolution des principaux postes de charges

moyenne annuelle 2008-2016 et évolution 2014-2015 et 2015-2016 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2016)



Alors que les postes de charges de Technique, logistique et sécurité s'accroissent plus fortement (+7%) que la moyenne des charges (+5%), les charges consacrées à l'Artistique et Frais de structure poursuivent leur augmentation mais dans une moindre proportion (+4%). Sur les années 2014 à 2016, on peut noter que l'énergie mise en place par les organisateurs afin de protéger et/ou de sécuriser leurs équipes, artistes, et publics s'observe à tous les niveaux de charges, y compris sur les frais de structure et la logistique. Il semble néanmoins difficile d'imputer la totalité de cette augmentation (+9%) à cette seule explication.

La majorité du poste artistique est constituée par les salaires des artistes et des contrats de cession, poste qui augmente concomitamment à la baisse des postes de transport et d'hébergement/restauration. La tendance à l'intégration de ces frais aux contrats de cession explique en partie ces évolutions divergentes. L'augmentation des achats et engagements artistiques 2008-2016 (+5% par an en moyenne) est la conséquence à la fois de l'accroissement du nombre de groupes programmés (une moyenne de 42 groupes/artistes en 2016), soit 2 de plus en moyenne/an et de l'augmentation du montant moyen des salaires artistes et contrats de cession par entité artistique (7 356€ en moyenne en 2016) soit +3%/an. Précisons toutefois que cette augmentation est moins importante que l'évolution du total des charges.

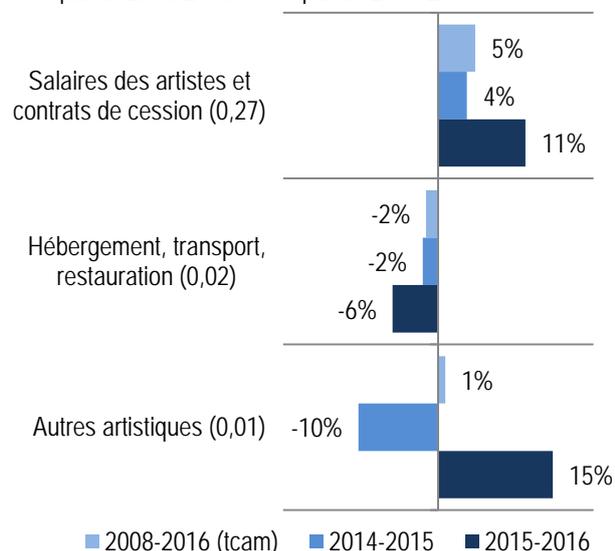
L'évolution importante des sommes consacrées aux achats artistiques en 2016 par rapport à 2015 mérite d'être observée. En effet, si les programmations 2015 ne proposaient pas forcément beaucoup d'artistes à très forte notoriété, il n'en a pas été de même en 2016, avec plusieurs festivals qui ont augmenté leurs frais artistiques afin de pouvoir programmer une ou deux rares têtes d'affiches occasionnant des montants élevés de contrats de cessions.

Focus sur les charges artistiques et techniques

moyenne annuelle 2008-2016 et évolution 2014-2015 et 2015-2016 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2016)

Artistique

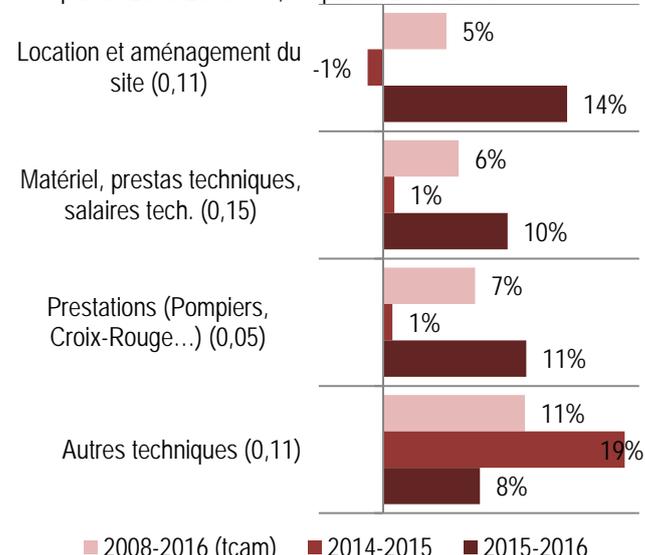
+4% par an 2008-2016 / +6% par an 2014-2016



Poids en 2016 : Salaires des artistes et contrats de cession 27% / Hébergement, transport, restauration 2% / Autres artistiques 1%

Technique, logistique, sécurité

+7% par an 2008-2016 / +7,5% par an 2014-2016



Poids en 2016 : Location et aménagement du site 11% / Matériel, prestations techniques et salaires des techniciens 15% / Prestations (pompiers, Croix-Rouge...) 5% / Autres techniques 11%

Les charges des postes liés à la Technique, logistique et sécurité croissent fortement (+7%/an) sur les 8 années, avec une accentuation sur la période 2014-2016, liée essentiellement à la forte augmentation de l'année 2016. La partie la plus importante de ce poste (15% des charges) est consacrée aux locations de matériels, engagements de techniciens et prestations techniques qui ont progressé de 6% en moyenne, avec une stabilisation en 2015 et une progression très forte de 2015 à 2016 (+10%). Cette évolution s'explique par une adaptation du format des festivals afin de pouvoir accueillir un nombre de festivaliers plus important du fait de programmations rassemblant potentiellement davantage de public, mais aussi et surtout par la nécessité de renforcer les équipes de techniciens et d'agents d'accueil gérant les éléments d'aménagement de site et divers autres achats ou locations en lien avec les dispositifs de sécurité renforcés (voir focus surcoûts sécurité).

On retrouve ces évolutions en lien avec l'aménagement dans le second poste de dépenses techniques, « Location et aménagement de site » qui représente 11% des charges des festivals. Si l'augmentation moyenne sur 2008-2016 a été similaire à l'évolution générale des charges (+5% par an), elle a en effet fortement progressé (+14%) en 2016.



Les Autres charges techniques, qui représentent également 11% des dépenses des festivals, présentent une croissance annuelle moyenne de 11%. Au sein de ces dépenses ont été comptabilisés tous les frais liés à l'accueil du public (camping, achats bars et restauration, navettes), ainsi que les frais de commercialisation (billetterie, cashless...) et d'accueil des partenaires privés (privatisations...). Les organisateurs continuent de développer les éléments de convivialité qui font l'attractivité de leurs manifestations, tant pour le public que pour les partenaires avérés ou potentiels.

Le poste des prestations liées aux services de secours, de protection et de surveillance, qui correspond à 5% des dépenses des manifestations en moyenne, a progressé de 7%/an, avec une forte augmentation de l'ordre de 11% entre 2015 et 2016, correspondant notamment à une utilisation renforcée d'agences de sécurité.

Les charges liées à la communication n'augmentent que très peu sur 2008-2016 (+1%/an), avec une tendance à la baisse ces deux dernières années. L'hypothèse de l'accroissement de la communication numérique, moins onéreuse en achats d'espaces, peut se confirmer. Il est en revanche probable qu'un transfert se soit opéré des charges de communication vers les frais de structure. En effet, le renforcement des équipes par des salariés polyvalents maîtrisant entre autres la communication numérique et le community management a sans doute joué dans l'augmentation des frais de structure qui représentent 13% des charges et ont progressé de 4%/an. Cette augmentation est également liée au développement des honoraires (liés à la comptabilité, mais aussi et surtout aux prestations de programmation). Le développement des charges liées à l'accueil de stagiaires et bénévoles est lui aussi important.

Les autres dépenses, qui représentent 8% des budgets et sont essentiellement constituées de droits d'auteurs et de taxes, mais également des charges liées aux coproductions, ont progressé de 7%/an sur la période, en miroir avec les évolutions de recettes de billetterie. Le pic important observé sur ce poste en 2016 (+17%) s'explique par les droits et taxes suivant les évolutions de la billetterie et des recettes annexes mais on peut observer au sein de certains festivals le développement de davantage de coproductions et de coréalizations. La collaboration ou la coproduction semblant être pour certaines manifestations une solution pour pérenniser et développer leurs projets.

FOCUS « SURCOUTS SECURITE » DES FESTIVALS

Données du Fonds d'Urgence 2015-2016

Avant-propos

Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, le Ministère de la Culture et de la Communication a annoncé et confié la gestion du Fonds d'Urgence au spectacle vivant au CNV. Ce fonds, abondé par l'Etat et différents organismes professionnels, a permis de soutenir 524 dossiers en 2015-2016 (pour plus d'informations voir le site : <http://soutien-securite-spectacles.info/index.php/fondsurgence/>). Le CNV a collecté dans ce cadre de nombreuses données concernant les surcoûts liés au renforcement des mesures de sécurité des festivals de musiques actuelles en France.

Echantillon, précautions de lecture et méthode

L'échantillon de cette étude est composé de 87 festivals soutenus par le Fonds d'Urgence ayant fait une demande d'aide portant en tout ou partie sur les surcoûts sécurité de leurs éditions 2015 (à partir du 13 novembre) et/ou 2016 et relevant du champ des musiques actuelles et des variétés (il ne s'agit donc pas de tous les festivals soutenus dans le cadre du Fonds d'Urgence).

Ce focus porte **uniquement sur les surcoûts sécurité** et non sur les coûts sécurité (ils s'ajoutent donc à l'assiette initiale des coûts de sécurité auxquels avaient déjà à faire face les manifestations). Est considéré comme surcoût le différentiel entre les coûts sécurité de la dernière édition du festival avant les attentats du 13 novembre 2015 et ceux de la première édition post-attentat.

Il est important de noter que le Fonds d'Urgence ne prenant pas en charge les investissements, les formations, les surprimes d'assurances et les moyens humains publics tels que la gendarmerie, la garde républicaine etc., les données chiffrées concernant ces types de dépenses n'apparaissent qu'à minima. Certaines structures n'ont en effet pas intégré ces coûts au budget présenté au Fonds d'urgence.

Tous les surcoûts indiqués par les festivals ont été analysés à partir des factures et les budgets analytiques fournis par les organisateurs. Ils ont été classés selon deux axes : par objectif de dépenses (surveillance, communication...) et par type de dépenses (moyens humains, signalétique...).

Compte-tenu de la durée des festivals de l'échantillon allant de 1 à 33 jours et afin de faciliter la lecture de certaines données, les budgets et surcoûts ont été ramenés à 1 jour.

Données clés

Le montant total des surcoûts sécurité recensés est de plus de 3 738 000 € pour 87 festivals, dont la somme des budgets est d'environ 138M€. Le budget moyen des festivals de l'échantillon est de 1,6M€ pour un budget médian de l'ordre de 600K€. En moyenne les surcoûts sécurité par festival s'élèvent à 42 970 € soit 13 613 € par jour. Enfin, le poids moyen des surcoûts sécurité dans le budget total des festivals est de 2,7% et le poids médian de 2,1%.

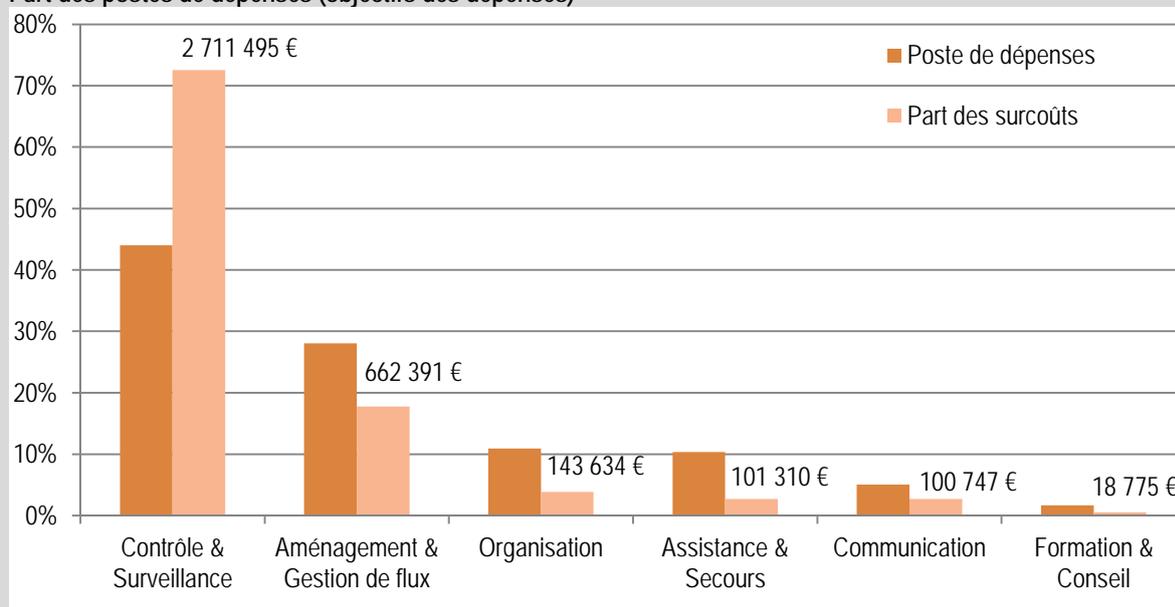
Nombre de festival : 87		
Somme des budgets totaux des festivals	138 200 621 €	
Somme des surcoûts comptabilisés	3 738 653 €	
	Montant total	Montant / 1 jour
Budget moyen	1 588 513 €	457 468 €
Budget médian	604 814 €	176 228 €
Montant surcoûts moyen	42 970 €	13 613 €
Montant surcoûts médian	12 805 €	3 539 €
% surcoûts dans budget moyen	2,7%	
% surcoûts dans budget médian	2,1%	

Caractéristiques des surcoûts sécurité

Les postes de dépenses

Les surcoûts sécurité sont en grande partie en lien avec les postes « Contrôle et Surveillance » et « Aménagement du site & périmètre et Gestion de flux ». Ces deux postes représentent 91% des dépenses de surcoûts sécurité recensées.

Part des postes de dépenses (objectifs des dépenses)



Ce graphique se lit ainsi : dans 44% des cas il a été fait appel à des dépenses de contrôle et de surveillance pour une part de 73% du total des surcoûts, correspondant à 2,7M€.

Contrôle & Surveillance

Le poste « Contrôle & Surveillance » est très largement composé de moyens humains tant en types de dépenses qu'en coûts, principalement des agents de sécurité mais aussi quelques services publics tels que gendarmerie, militaires... D'autres dépenses comme les systèmes de vidéosurveillance, les détecteurs de métaux ou les badges et accréditations électroniques ont été mis en place pour faciliter le contrôle et la surveillance.

Aménagement du site et périmètre & Gestion de flux

Le poste « Aménagement du site & périmètre et Gestion de flux » est principalement composé de location de barrières et plots. La location de bungalows, tentes ou structures temporaires, l'éclairage ainsi que la signalétique restent des postes importants. Les travaux de voirie et autres gros œuvre ne sont pas négligeables, bien que rarement mis en place, ceux-ci ont eu un impact important en termes de coûts pour certains festivals.

Organisation

Le poste « Organisation » est principalement composé de surprimes d'assurances, de moyens de communication mis en place (réseaux, talkies walkies...), de moyens humains (temps de travail supplémentaire en amont du festival, régisseurs supplémentaires sur place...), et de prestations de service de contrôle de la mise au norme du site.

Assistance & Secours

Trois types de prestations sont à différencier : Les premiers secours, les secours avec formation incendie et les secours médicalisés. A cela s'ajoute la location d'extincteurs.

Communication

Le poste « Communication » se traduit surtout par de la signalétique, informant les festivaliers sur les mesures de prévention et de sécurité mises en place ainsi que le fléchage de zones spécifiques (postes de secours, vestiaires, files d'attente différenciées hommes / femmes...). Il intègre également les opérations marketing visant à promouvoir le festival alors que les organisateurs craignent des baisses de fréquentation compte-tenu des événements récents.

Formation et Conseil

« Formation et Conseil » regroupe d'une part les prestations en conseil sécurité, sûreté et incendie et d'autre part les formations du personnel interne aux festivals.

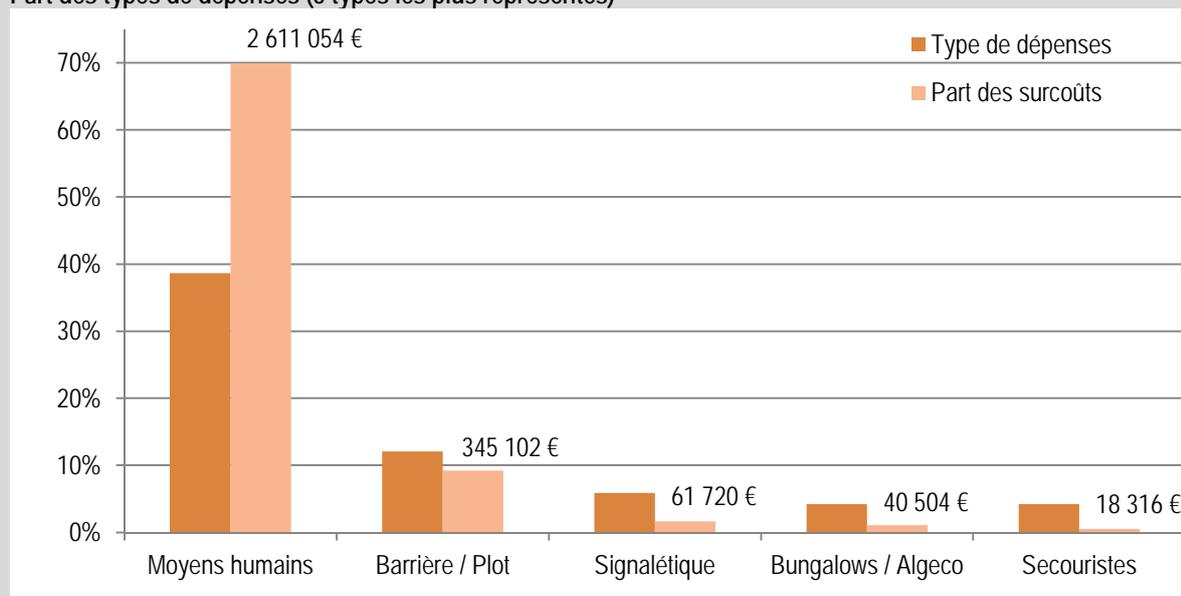
A noter que la plupart des dépenses composant les postes « Organisation », « Assistance & Secours » et « Formation & Conseil » ne sont pas pris en charge par le Fonds d'urgence, aussi tous les festivals n'ont pas transmis leurs données chiffrées sur ces postes.

Surcoûts moyen par jour

Postes de dépenses	Moyenne €/ jour
Contrôle & Surveillance	5 495 €
Aménagement & Gestion de flux	1 974 €
Organisation	1 187 €
Assistance & Secours	802 €
Communication	2 311 €
Formation & Conseil	1 090 €

Les types de dépenses

Part des types de dépenses (5 types les plus représentés)



Ce graphique se lit ainsi : dans 39% des cas il a été fait appel à des moyens humains pour une part de 70% du total des surcoûts, correspondant à 2,6M€.

Les 5 types de dépenses les plus courantes en termes de surcoûts sécurité sont :

- Les dépenses correspondant aux moyens humains (hors service public) et se faisant en engagements ou en prestations.
- La location de barrières et plots, généralement pour définir et protéger le site du festival.
- La signalétique, afin d'informer le public.
- La location de bungalows ou autres structures temporaires, afin de créer les différentes zones (fouille des sacs, vestiaire, poste de secours, accueil des moyens humains supplémentaires...).
- Les secouristes.

D'autres types de dépenses moins souvent recensées et moins coûteuses ont tout de même un poids dans le budget sécurité et dans l'organisation tels que :

- La location de détecteurs de métaux et/ou de portiques de sécurité.
- La création de livret ou de dossier sécurité à présenter aux Mairie ou Préfecture, par exemple.

- La mise en place d'accréditations ou de badges (parfois électroniques) non seulement pour les festivaliers et les organisateurs mais aussi pour tout prestataire devant se rendre sur le site du festival pendant le montage de celui-ci.
- La location et la gestion de parking à l'écart du festival avec parfois la mise en place de navettes.
- La gestion de l'enlèvement des voitures stationnées dans le périmètre des festivals ; le ventousage.
- La location de voitures ayant pour but de barrer les routes aux abords du festival.

Les festivals les plus impactés

Afin d'observer si un « type » de festivals se trouve plus impacté que les autres, 3 types de données ont été croisées : le montant moyen des surcoûts par jour, la part des surcoûts dans le budget du festival et le type de festivals selon différents critères : la saison du festival, sa classe de budget, sa durée, son esthétique, et son site.

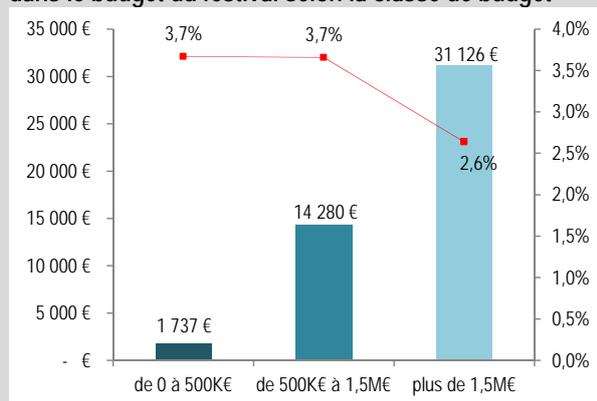
Les festivals les plus impactés en termes de surcoûts sécurité sont les festivals de budget inférieur à 1,5M€, d'une durée de 1 à 8 jours se déroulant sur des sites à aménager.

Il semble que les festivals de budget inférieur à 500K€ ont une part importante de surcoûts sécurité car il n'y avait auparavant que peu de sécurité mise en place sur ce type d'événements.

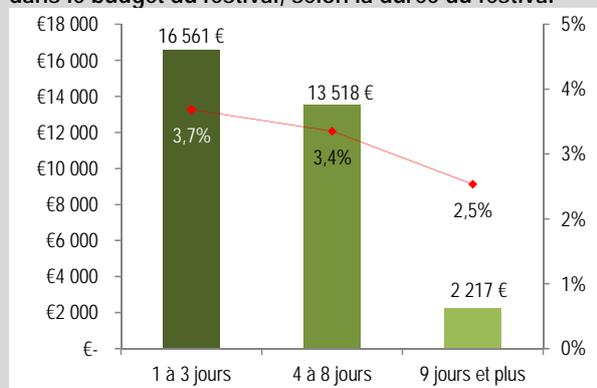
Le principe des tarifs dégressifs tend à confirmer que les surcoûts sécurité sont plus élevés pour des festivals de courte durée. En effet les contrats de location de matériel et de prestation de service appliquent des tarifs descendants selon la durée de celui-ci.

Enfin les festivals se déroulant sur sites à aménager seraient plus impactés du fait de la nécessité et de la difficulté de définir, protéger et surveiller le périmètre de leur manifestation.

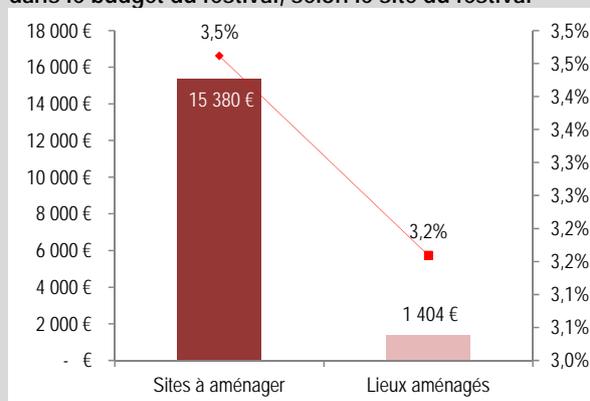
Surcoût moyen par jour et part moyenne des surcoûts dans le budget du festival selon la classe de budget



Surcoût moyen par jour et part moyenne des surcoûts dans le budget du festival, selon la durée du festival



Surcoût moyen par jour et part moyenne des surcoûts dans le budget du festival, selon le site du festival



Les produits

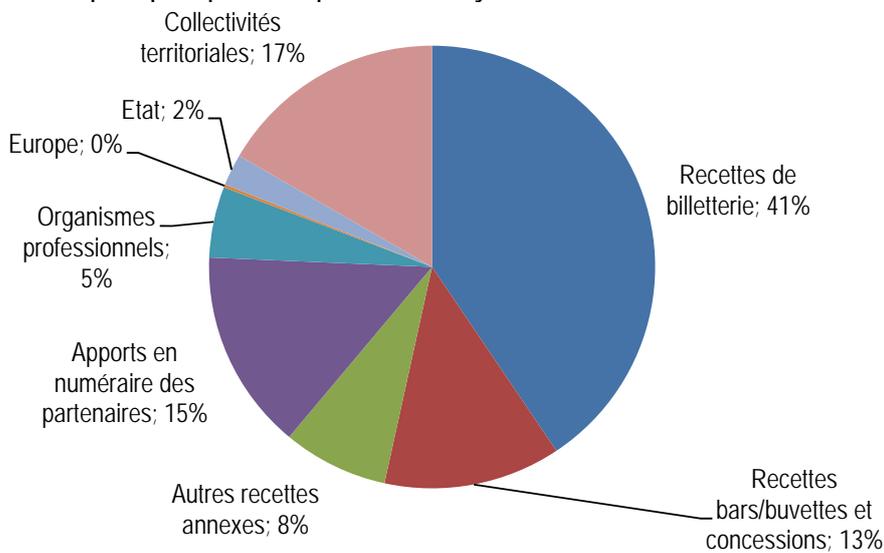
Principaux postes en 2016

En 2016, les produits des festivals de musiques actuelles étudiés sont constitués à presque deux-tiers de recettes propres : 41% de recettes de billetterie, 13% de recettes bars/buvettes et concessions et 8% d'autres recettes annexes.

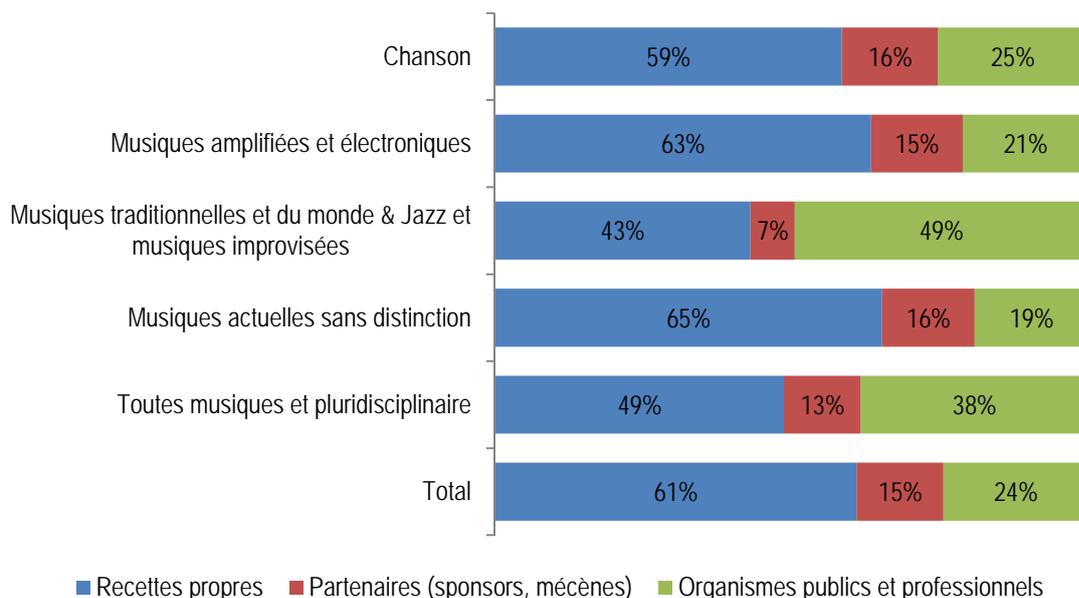
Les partenariats privés et le mécénat représentent 15% des produits, le soutien des organismes professionnels 5%, de l'Etat 2% et des collectivités territoriales 17%.

Au sein de ces collectivités territoriales, ce sont les Communes et leurs regroupements qui représentent les premiers soutiens des festivals (8% des produits en 2016), puis les Régions (5%) et les Départements (4%).

Répartition des principaux postes de produits en moyenne en 2016



Répartition des principaux postes de produits en fonction de l'esthétique principale des festivals (en moyenne en 2016)



■ Recettes propres ■ Partenaires (sponsors, mécènes) ■ Organismes publics et professionnels



Les festivals de Musiques amplifiées et électroniques et de Musiques actuelles sans distinction ont la part de recettes propres la plus importante, qui atteint près de 63% de leurs produits.

Les partenariats privés participent pour 15% des produits en moyenne, sauf pour la catégorie des festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées, dont les produits ne sont constitués qu'à 7% par les partenariats privés.

Ces festivals, ainsi que les manifestations Toutes musiques et pluridisciplinaires sont donc davantage dépendants des aides des organismes publics et professionnels (près de la moitié des produits pour les Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées). A l'inverse, les aides des organismes publics et professionnels ne représentent que 20% des produits des festivals de Musiques amplifiées et électroniques et de Musiques actuelles sans distinction.

Principales évolutions

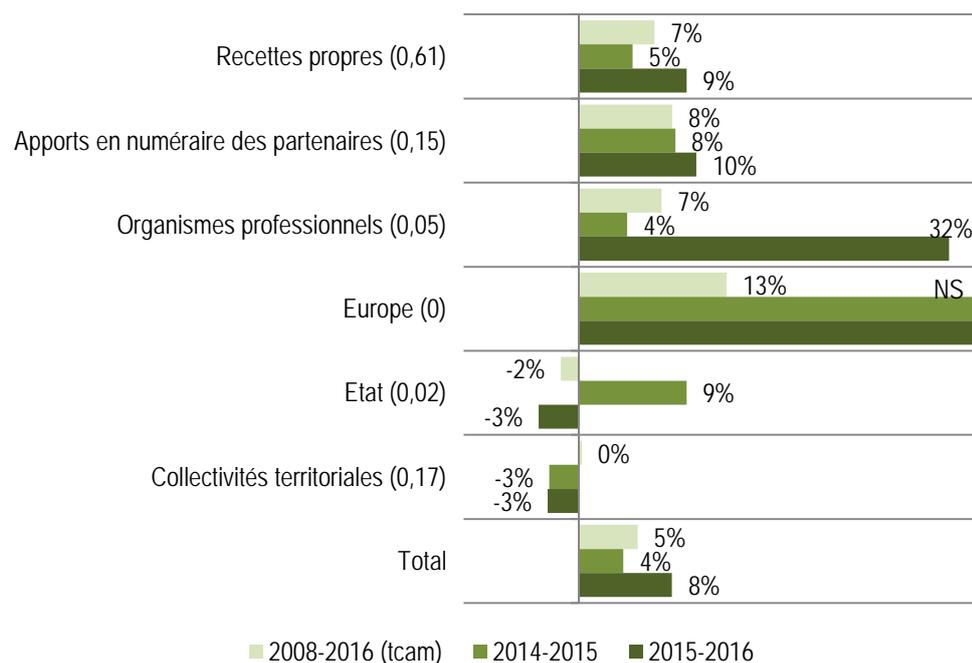
L'augmentation des produits des festivals a été de 5% par an entre 2008 et 2016, soit une croissance équivalente à celle de leurs charges.

La baisse des financements de l'Etat (-2%) et la stagnation des collectivités territoriales ont dû être compensées par l'accroissement des recettes propres (+7%/an en moyenne) et celui des partenaires privés (+8%/an).

Le soutien des organismes professionnels a progressé plus fortement que l'évolution des produits (+7%).

Evolution des principaux postes de produits

moyenne annuelle 2008-2016 et évolution 2014-2015 et 2015-2016 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2016)



Les recettes de billetterie ont augmenté en moyenne de 6% par an entre 2008 et 2016. Une hausse que viennent alimenter le nombre moyen d'entrées payantes (+2%/an) et le montant moyen du prix du billet (+3%/an). On peut observer en 2015 une augmentation moins importante (+4%), et un retour à la moyenne en 2016, illustrant une fréquentation en lien avec les éléments liés aux programmations et aux annulations abordés plus hauts. Les recettes bars/buvettes et concessions, ainsi que les recettes annexes renforcent la croissance des recettes propres en progressant respectivement de 9% et 7%. Ces deux lignes, rassemblant les différents services proposés aux festivaliers, sont à mettre en regard des achats et réalisations de la ligne « autres charges techniques », qui, pour rappel, progressent de 11%.

Les partenaires privés et mécènes, qui augmentent leur participation de 8%/an en moyenne, constituent une communauté de taille et de nature diverses. Il semblerait que le recours à quelques « gros » partenaires

comme de grandes enseignes nationales, commerciales ou financières tendent à se raréfier. Le développement de plus petits partenariats ou de mécénat en local ou en national avec la démocratisation des clubs entreprises ou partenaires semble être la solution des organisateurs de festivals pour se prémunir des conséquences des défections qui pouvaient s'avérer catastrophiques si l'un des quelques « gros » partenariats cessait.

On peut observer dans le soutien des organismes professionnels (+7%/an) un pic 2016 correspondant aux financements spécifiques à la sécurité délivrés par le Fonds d'Urgence géré par le CNV et abondé par l'Etat et l'ensemble des organismes de la filière. Sur cette dernière année 2016, l'évolution des aides des organismes professionnels a, en effet, été de +32%, dont 23 points sont à affecter au seul Fonds d'Urgence. Les 9% de croissance restant sont néanmoins supérieurs à l'évolution moyenne annuelle 2008-2016 du soutien des organismes professionnels.

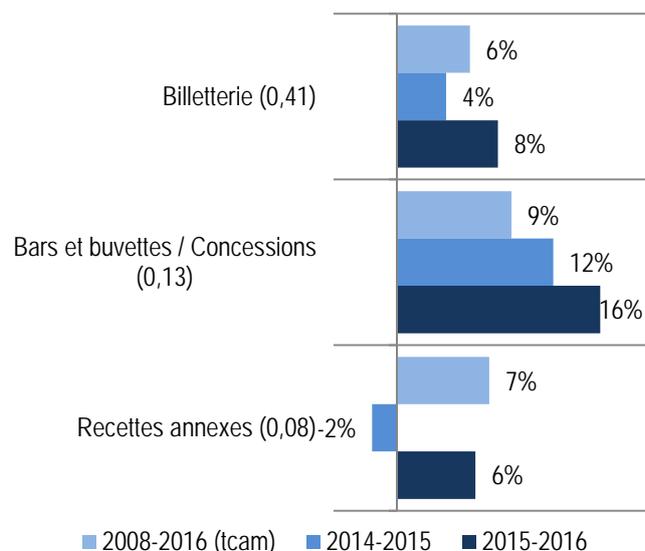
Le contraste des évolutions observées sur l'Europe (0,2% des produits) et l'Etat (2% des produits) est amplifié par leur petit poids en valeur et le petit nombre de manifestations qui bénéficient de leur soutien. On peut néanmoins observer que le soutien de l'Etat, s'il est globalement en baisse sur la période (-2%/an) est en légère hausse sur la période 2014-2016 (+3%/an), quelques festivals ayant en effet bénéficié d'une hausse de la part de leur DRAC.

Focus sur les recettes propres et le soutien des collectivités territoriales :

moyenne annuelle 2008-2016 et évolution 2014-2015 et 2015-2016 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2016)

Recettes propres

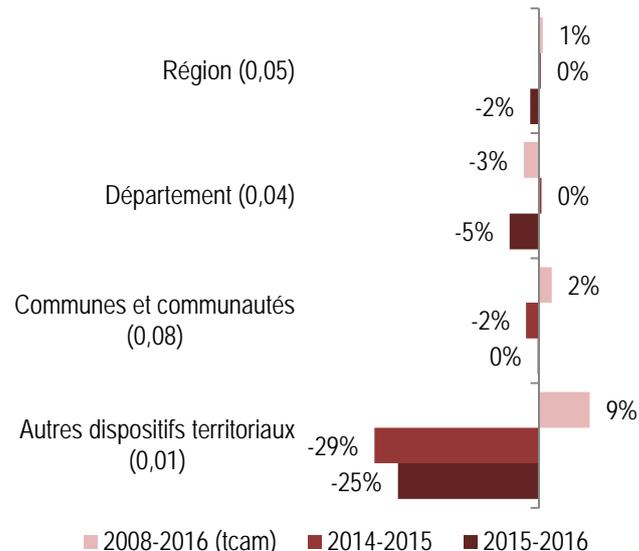
+7% par an 2008-2016 / +7% par an 2014-2016



Poids en 2016 :
 Billetterie 41%
 Bars et buvettes / Concessions 13%
 Recettes annexes 8%

Subventions des collectivités territoriales

0% par an 2008-2016 / -3% par an 2014-2016



Poids en 2016 :
 Région 5%
 Département 4%
 Communes et communautés 8%
 Autres dispositifs territoriaux 1%

Le soutien des Communes et de leurs regroupements semblait, lors de la précédente édition de cette étude, compenser les baisses de financements des Régions et des Départements. Cela ne semble plus être le cas en 2016.

Les Communes et communautés de communes (8% des produits) ont participé au budget des manifestations avec une évolution en moyenne de +2%/an entre 2008 et 2016. En observant 2014-2016, on constate qu'elles n'accompagnent plus cette croissance. Même constat, amplifié, avec les Régions (5% des produits), dont les aides ont progressé de 1%/an sur 2008-2016 mais qui s'inscrivent en légère baisse entre 2014 et 2016.

En ce qui concerne les Départements (4% des produits en 2016), la baisse de leur accompagnement de 2008 à 2016 est en moyenne de -3% par an, avec une accentuation de -5% entre 2015 et 2016.



Annexes

Remerciements

L'équipe du CNV remercie très chaleureusement l'ensemble des partenaires de cette étude au premier rang desquels les organisateurs de festivals qui se sont mobilisés pour fournir leurs données très rapidement pour que cette étude soit possible, de même que les fédérations, réseaux et syndicats qui se sont associés à cette mobilisation.

Liste des 84 festivals du panel

AFRICAJARC / AFRICOLOR / ARABESQUES / ART ROCK / ART SONIC / ASTROPOLIS / AU FIL DES VOIX / AU FOIN DE LA RUE / AUCARD DE TOURS / BANLIEUES BLEUES / BARS EN TRANS / BEAUREGARD / BEBOP / CABARET VERT / CHANT'APPART / CHARLIE JAZZ FESTIVAL / CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR / COUVRE FEU / DECIBULLES / DETOURS DE CHANT / ELECTRO ALTERNATIF / EUROPA JAZZ / EUROPAVOX / FESTIVAL DJANGO REINHARDT / FESTIVAL DU MONASTIER "LA MUSIQUE DES CUIVRES" / FESTIVAL MIMI / JAZZ A JUNAS / JAZZ A LUZ / JAZZ A ST GERMAIN DES PRES - L'ESPRIT JAZZ / JAZZ NOMADES "LA VOIX EST LIBRE" / JAZZ SOUS LES POMMIERS / LA ROUTE DU ROCK - COLLECTION ETE / L'AIR DU TEMPS / LE CHAINON MANQUANT / LE CHIEN A PLUMES / LE PRINTEMPS DE BOURGES / LE WEEK-END DES CURIOSITES / L'ECAUSSYSTEME / LES 3 ELEPHANTS / LES DEFERLANTES / LES DETOURS DE BABEL / LES ELECTROPICALES / LES ESCALES DE ST NAZAIRE / LES EUROCKEENNES DE BELFORT / LES FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE / LES INROCKS / LES PARADIS ARTIFICIELS / LES PETITES FOLIES EN PAYS D'IROISE / LES PRIMEURS DE MASSY / LES RENCONTRES BREL / LES RENCONTRES TRANS MUSICALES DE RENNES / LES SUDS A ARLES / LES TRANSES CEVENOLES / L'ESTIVAL DE SAINT GERMAIN EN LAYE / LEVITATION France / MAGIC BUS / MARSATAC / MUSICALARUE / MUSIQUES METISSES / MYTHOS / NANCY JAZZ PULSATIONS / NORDIK IMPAKT / OUEST PARK / PANORAMAS / PAPILLONS DE NUIT / PAROLES ET MUSIQUES / PAUSE GUITARE / PRINTIVAL BOBY LAPOINTE / REGGAE SUN SKA / REPERKUSOUND / ROCK EN SEINE / ROCK IN OPPOSITION / ROCK'N POCHE / SAKIFO / SCOPITONE / SONIC PROTEST / TELERAMA DUB FESTIVAL / TERRES DU SON / THIS IS NOT A LOVE SONG / TILT / WE LOVE GREEN / WOODSTOWER / WORLDSTOCK / XTREME FEST.

Les couleurs renvoient à l'esthétique principale retenue pour chacun des festivals (cf. carte).

En savoir plus sur les fédérations, réseaux et syndicats d'employeurs partenaires de cette étude

- Association Jazzé Croisé (AJC) : www.ajc-jazz.eu
- Fédération De Concert ! : <http://deconcert.org>
- Fédération des Festivals de Chanson Francophone (FFCF) : www.ffcf.fr
- France Festivals : www.francefestivals.com
- PRODISS : www.prodiss.org
- SMA : www.sma-syndicat.org
- Zone Franche : www.zonefranche.com





CONTACT

CNV
9 bd des Batignolles
75008 Paris

T. 01 56 69 11 30
F. 01 53 75 42 61
E. info@cnv.fr

www.cnv.fr
[@cnv_info](https://twitter.com/cnv_info)

